



[www.ami-paris.fr](http://www.ami-paris.fr)

## **INFORMATION**

### VOS R.V. à l'AMI par INTERNET

Le succès enregistré, tout au long de l'année 2018, par la réservation en ligne des rendez-vous pour les visites d'EMBAUCHE (SIR) et les VISITES INITIALES (VIP), a engagé l'AMI à étendre ce service aux :

VISITES de REPRISE (SIR et VIP)

À compter du

**1<sup>er</sup> avril 2019**

Nous invitons nos entreprises adhérentes à consulter notre site :

[www.ami-paris.fr](http://www.ami-paris.fr)

Pour initialiser leur « espace adhérent » et prendre connaissance du mode opératoire, en consultant sur la page d'accueil les rubriques :

#### **« prise de rendez-vous »**

Ceci étant, l'AMI entend développer les échanges en ligne avec ses adhérents.

A cette fin, l'AMI leur propose désormais la possibilité de lui adresser par voie numérique :

- 1- Sur l'adresse : [amiliste@orange.fr](mailto:amiliste@orange.fr)  
Leurs listes nominatives (alphabétiques) des salariés justifiant le règlement de leur cotisation annuelle ;
- 2- Sur l'adresse : [amicamion@orange.fr](mailto:amicamion@orange.fr)  
Leurs listes nominatives des salariés programmés pour le passage de notre centre mobile ;
- 3- Sur l'adresse : [amifin@orange.fr](mailto:amifin@orange.fr)  
Leurs avis de virement et leurs éventuelles réclamations relatives à leur « compte ».

Et enfin, de pouvoir consulter dans leur « espace adhérent » les rubriques :

- « mon compte » : leurs factures et le justificatif de leur adhésion pour l'année en cours
- « mes rendez-vous » : leurs rendez-vous à venir réservés par internet

Dr Pierre THILLAUD, Directeur